



CAPa

Métiers de l'Agriculture option "Grandes Cultures"

Certificat d'Aptitude Professionnel agricole

**Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
et inscrit au Répertoire National des Certifications professionnelles
FICHE RNCP N° 40523 - Date d'échéance de l'enregistrement : le 31-08-2030**

LA FORMATION ET SES OBJECTIFS

Cette formation en présentiel alterne cours pratiques et expériences en entreprise.

Le CAPa MA vous permet d'acquérir les compétences pour :

- Maîtriser les différentes pratiques et techniques culturelles
- Assurer la maintenance de premier niveau des équipements.
- Réaliser les travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- Communiquer avec les acteurs de l'entreprise

DEBOUCHÉS / PASSERELLES

Le titulaire du diplôme exerce son activité dans des :

- Exploitations agricoles
- Entreprises de travaux publics

Il est employé en tant que :

- Ouvrier agricole polyvalent
- Ouvrier spécialisé en grandes cultures
- Ouvrier serriste, agricole en maraîchage
- Ouvrier arboricole, viticole

Mais vous pouvez aussi choisir de poursuivre les études.

A savoir : Le CFPPA propose aussi la formation du BPA TCEEA de niveau 3 et le BP REA de niveau 4.

*Il n'y a pas de dispense (ou d'allégement de formation) pour le titulaire du CAPa MA qui souhaiterait se diriger vers une certification de niveau supérieur.

PUBLIC CONCERNÉ

1. L'APPRENTISSAGE

- Jeunes âgés d'au moins 16 ans et au plus, 29 ans révolus au début de l'apprentissage
- Aucune limitation d'âge pour les travailleurs en situation de handicap (RQTH)
- Toutefois, il existe aussi d'autres situations de dérogation à l'âge requis. Nous contacter pour plus d'informations

2. LA VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

- Salariés ou demandeurs d'emploi désireux de valider leur(s) expérience(s) professionnelle(s)

📍 21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE

Entrée du CFPPA par la rue du Scardon
(rue perpendiculaire à la rue du lieutenant Caron)

✉ cfppa.abbeville@educagri.fr 🌐 www.lycee-baie-de-somme.fr

Interlocutrice : Mme Blandine DECOENE, référente de la filière agricole

✉ blandine.decoene@educagri.fr

📞 Contactez-nous
03 22 20 77 65



*Pour plus d'information sur la certification,
consultez le site internet de France Compétences.

Code NSF : • 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

Formacodes : • 21040 : Polyculture
• 21056 : Élevage

CAPa MA Grandes Cultures

Résultats 2025 du CAPa MA GC

- 96 % Réussite au diplôme
- 89 % Insertion à 6 mois
- 65 % de stagiaires satisfaits

PRÉ REQUIS

- Avoir suivi une classe de troisième générale complète



CONDITIONS D'ADMISSION À LA FORMATION

- Avoir passé un entretien de motivation
- Et un test de positionnement



BLOCS DE COMPÉTENCES VISÉS LORS DE LA FORMATION

MG1 : Agir dans les situations de la vie courante

MG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

MG3 : Interagir avec son environnement social

MP1 :
Insertion du salarié dans l'entreprise.
Identifier le cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité salariée pour pouvoir prendre des décisions raisonnées dans ses choix professionnels

MP2 :
Maintenance des matériels, installations et bâtiments.
Effectuer des opérations de maintenance des matériels, installations et bâtiments liées aux productions agricoles dans une perspective de durabilité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité

MP34 : GRANDES CULTURES
A partir de consignes, mettre en œuvre les opérations techniques relatives à la conduite de cultures, en toute sécurité dans un contexte de transition agro-écologique.

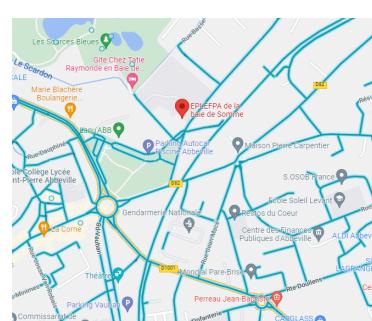
MODULE D'INITIATIVE PROFESSIONNELLE

MIP : "Ruminants"

MODALITÉS D'EVALUATION

Evaluations en modulaire :

Les connaissances sont évaluées et validées tout au long de la formation en contrôle continu (CCF) + épreuve terminale



ACCES ABBEVILLE PAR :

- Autoroute A16 et A28
- Gare SNCF : Ligne Paris-Calais
- Bus scolaires



Visitez le site internet
de l'établissement !

DURÉE DE FORMATION

DATE D'ENTRÉE :

- SEPTEMBRE/OCTOBRE**
(Entrée possible en cours de formation)

DURÉE :

- Apprentissage : 2 ans**
805 heures en centre

FINANCEMENT

APPRENTISSAGE :

- Entreprises privées : L'OPCO dont dépend l'entreprise finance la formation

RÉMUNÉRATION

APPRENTISSAGE :

- Rémunération déterminée en pourcentage du SMIC. Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge, de l'ancienneté de l'apprenti dans l'entreprise et/ou de sa qualification

LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Plateau technique et atelier de stockage du matériel professionnel
- Atelier fer et machinisme
- Centre de ressources
- Centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et accompagnement individualisé avec notre référente

Résultats 2025 du CFPPA Toutes formations pour 153 candidats

- 100 % Présentés à l'examen
- 90 % Réussite à l'examen
- 67,22 % Insertion à 6 mois
- 10,9 % Rupture/abandon en cours de formation
- 79,24 % de Satisfaction

" La ténacité est une des qualités indispensables pour réussir dans la vie, quel que soit le but à atteindre. "